

A l'aube de cette nouvelle année, la rédaction des Échos et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent le meilleur pour vous et vos familles. Dans ce contexte difficile que nous connaissons depuis bientôt deux ans, nous continuerons à vous apporter, au fil des mois, toute l'information sur la vie de notre commune qui, nous le souhaitons, doit nous permettre d'être plus proches les uns des autres et d'améliorer le « vivre ensemble ».

Ce nouvel exercice sera encore riche en événements, sur lesquels notre maire reviendra dans son communiqué joint à cet exemplaire. Dans l'immédiat, ce sera la fin des travaux de sécurisation du barrage du Ruchol que les aléas climatiques ont retardé et qui devraient s'achever à la fin de ce mois de janvier.

Bonne lecture.

LES TRAVAUX DU BARRAGE

Les enrochements maçonnés situés en aval de l'écrêteur de crue (bassin de dissipation) sont maintenant terminés et raccordés à l'existant, comme le montre la photo. Les travaux de finition sont en cours sur la digue qui présentera bientôt son aspect définitif. Le remodelage de la partie amont du lac est aujourd'hui en cours mais ces travaux ont été ralentis par la pluie qui a détrempé le sol et gêne l'évolution des engins. La finition de cette partie sera donc quelque peu retardée. Viendront ensuite l'installation des instruments de contrôle, la mise en place de l'éclairage et l'aménagement paysager. Parallèlement à cela, l'installation de la nouvelle passerelle et de ses rampes d'accès sera effectuée. La réception des travaux terminés devrait avoir lieu dans la deuxième quinzaine de janvier.



Notre lac pourra alors renaître et, après remise en eau, sa surface retrouvera le niveau qu'elle avait, avant sa vidange du mois de mars 2021, pour le plus grand plaisir des promeneurs et des pêcheurs.

LE SAPIN DES LAURANAIS



Vin chaud et pain d'épices étaient au rendez-vous ce samedi 4 décembre pour le sapin de Noël des Lauranais. A l'issue de cet après-midi il a été remis le panier garni offert par notre association gagné par une toute nouvelle habitante.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui sont venues ainsi que les commerçants participants.

(L'Association tourisme et cadre de vie).

DES BUREAUX PARTAGÉS À LAURE-MINERVOIS

Afin de dynamiser le tissu économique du village et de favoriser le partage entre les habitants et les nouveaux résidents potentiels, la commune de Laure-Minervoises a décidé de créer un espace de travail partagé.

Ce tiers-lieu doit permettre aux travailleurs indépendants, nomades ou en télé-travail, d'exercer dans un cadre propice aux échanges et aux rencontres, en mutualisant les moyens et en adaptant ceux-ci aux besoins réels de leur activité (plein temps, temps partiel, activité ponctuelle) tout en restant à proximité du domicile et des lieux de vie (école des enfants, loisirs). Le lieu peut également être mis à la disposition des habitants de Laure et des personnes en résidence partielle dans le village.

Cet espace de co-working prendra place dans l'ancienne école qui héberge actuellement les associations de la Commune, qui pourront bien entendu toujours utiliser les locaux ainsi que les services qui y seront implantés.

Les locaux comprennent des bureaux individuels, une salle de réunions, un espace de convivialité, et offrent la possibilité d'utiliser un réseau Ethernet et WiFi, et des services tels que photocopieuse, tireuse de plans, matériel de projection. Ils permettent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La tarification sera particulièrement étudiée, l'objectif étant de rendre un service aux professionnels de la commune et de faciliter l'installation de nouveaux actifs.

Les personnes intéressées peuvent dès à présent se rapprocher de la mairie de Laure-Minervoises en adressant un courriel à l'attention de Pierre Cavalade à l'adresse suivante : laure-minervoises.mairie@orange.fr

COMMISSION DES ENFANTS

La première commission des enfants, associée au Conseil Municipal de notre commune va être créée et mise en place après les vacances de Pâques 2022.

Cette première commission s'adressera exclusivement aux enfants scolarisés à l'école primaire de Laure, dans les classes allant du CP au CM2.

Une réunion publique aura lieu début mars 2022 au foyer de la commune, à laquelle seront conviées toutes les personnes qui le souhaitent, et particulièrement les enfants qui désireront être membres de cette commission.

Nous présenterons au cours de cette réunion les modalités d'inscription, d'élection, de participation aux conseils municipaux, de gestion du budget qui sera alloué à cette commission.

Les institutrices de l'école primaire seront associées à ce projet.

RÉUNIONS DE QUARTIER

La municipalité a souhaité, vous le savez, s'orienter vers une démarche participative et citoyenne. Il était, en particulier, prévu d'organiser des rencontres pour favoriser le dialogue entre les Lauranais et leurs élus, mais le COVID est venu perturber la donne. Elle a néanmoins décidé pour cette nouvelle année, de donner une priorité à la tenue de ces réunions qui pourraient avoir lieu à partir du mois de février. Nous vous communiquerons, dans notre prochain numéro, les dates qui auront été retenues.

AYONS LES BONNES PRATIQUES

Souvenez-vous, nous avons déjà attiré l'attention, dans notre édition d'octobre 2020, sur les nuisances que constituent les déjections canines dans les rues: soit les maîtres des chiens les laissent divaguer seuls, soit ils ne ramassent pas leurs souillures quand ils les promènent en laisse. Cela ne s'est guère amélioré, malgré la mise à disposition, en trois points du village (Ravelin, Dojo, angle de la rue de la Brèche), de distributeurs de sachets destinés au ramassage.

Rappelons que les chiens « errants » peuvent être mis en fourrière, charge à leur propriétaire de les récupérer, à leurs frais; rappelons aussi que le fait de ne pas ramasser les excréments de son animal expose son propriétaire à une



amende. La municipalité met à nouveau en garde les contrevenants. Ils pourront être verbalisés par notre policier communal. Chacun doit s'efforcer à respecter le bien-être de tous.

SAPINS DE NOËL : QU'EN FAIRE ?

Pour ceux qui ont fêté Noël avec un sapin naturel, sachez que la commune met à votre disposition un service gratuit de broyage pour ces sapins sur un lieu dédié (derrière le cimetière).

Le Covaldem viendra les broyer et vous pourrez emporter ce compostage pour votre jardin (paillage).

Ce stockage est soumis à conditions: il se fera entre le 10 et le 30 janvier et le diamètre des branchages ne devra pas excéder 11 cm.

MAISON FRANCE SERVICES, POUR VOUS AIDER

Une nouvelle structure vient de s'ouvrir à Peyriac Minervois: il s'agit d'un service de proximité polyvalent qui vous orientera, vous conseillera, et vous aidera dans vos démarches administratives, via les services publics, comme, par exemple, monter vos dossiers de retraite, changer votre carte grise, monter un dossier de surendettement, s'inscrire à pôle emploi, se renseigner sur des factures, etc.

Une permanence aura lieu, à Laure-Minervois, tous les premiers vendredis du mois de 10h45 à 11h45; prendre rendez-vous au 04 68 47 74 80.

Le premier rendez-vous est prévu le vendredi 14 janvier 2022.

L'ANIMATION C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Votre journal d'informations municipales est aussi un média de communication événementielle. Il doit permettre la promotion d'opérations susceptibles de rassembler et de faire se rencontrer les habitants de Laure. Créer ou recréer du lien dans notre village est important. Le comité de rédaction des Échos rappelle donc que les colonnes du journal sont ouvertes à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent organiser une animation ou une manifestation. Faites-nous part, suffisamment à l'avance, de vos propositions qui pourront alors être planifiées et annoncées dans l'édition des Échos correspondante. A vous de jouer!

NAISSANCES

- RODRIGUES DA SILVA PINTO Catalaya née le 04.01.21 à Carcassonne.
- SCHROLL Tessa née le 23.02.21 à Carcassonne.
- DEMIR Gabriel, Osman né le 15.03.21 à Carcassonne.
- FARIA SOARES Matheus né le 07.04.21 à Carcassonne.
- CAZAR JEANJEAN Nathan, Philippe, Jean-Michel né le 14.06.2021 à Carcassonne.
- ROYER Victoria, Maria, Dolorès née le 24.07.21 à Carcassonne.
- APARICIO-CUVELLIER LAFOND Izia née le 27.09.21 à TOULOUSE
- DENHEZ Wyatt, Scott né le 18.10.21 à Carcassonne.
- SCHROLL Djaëlllys née le 31.10.21 à Carcassonne.

MARIAGES

- BATAILLÉ Simon et MESTRE Caroline Élise mariés le 21.08.2021 à Laure-Minervois.

DÉCÈS

- VIDAL Claude, Adrien le 10.01.21 à La Redorte.
- CASSAGNAUD Josette Marie épouse GAYRAUD le 29.01.21 à Laure-Minervois.
- DELPECH André, Luc le 23.02.21 à Laure-Minervois.
- BLANC Jacqueline, Paulette, Alphonsine veuve BRIOLS le 02.03.21 à Carcassonne.
- SÉRIÉ Suzanne, Geneviève, Elisabeth veuve RAYMOND le 15.03.21 à Caunes-Minervois.
- MAUREL Lucien, Jean le 22.03.21 à La Redorte.
- COUSINIE Jean Louis le 02.04.21 à Fleurance (Gers).
- MELADO Tomas le 24.05.2021 à Caunes-Minervois (Aude).
- SARDA Gaston, Casimir, Claude le 22 juillet 2021 à Saint-Jean (Haute-Garonne).
- DETHOOR Valérie Régine Gabrielle Corinne le 30.10.21 à Laure-Minervois.
- DE MUNTER Louisa Adriana veuve DE NEEF le 20.11.21 à Laure-Minervois.
- MAURI Antoine le 03.12.21 à La Redorte (Aude).